



Communiqué

le 25/07/2018

Attendre un drame pour une force de sécurité civile européenne ?

Changements climatiques, tempêtes ouragans, glissement de terrain, risque nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques (NRBC), feux de forêt meurtriers..., fatalité ou anticipable ? Exception ou fatalité ? La récurrence ignorée? Dans tous les cas on ne peut que constater que leur ampleur est grandissante, et leur nombre aussi.

Pour le SNSPP-PATS, il faut absolument passer du mécanisme européen existant dont les limites sont maintenant connues, à une force européenne de sécurité civile mobilisable sans délai pour aller frapper très vite et fort là où il y en a besoin. Le temps (délais d'acheminement) le nombre de secouristes (en fonctions de compétences nécessaires) et la rapidité d'intervention dès le début de la catastrophe ou du sinistre sont la base d'une meilleure réussite des missions de secours et d'urgence. On le sait tous. Les faits sont sacrément cruels mais ils sont bien là. Ne soyons pas dans le déni et il faut prendre conscience que cela n'arrive pas qu'aux autres. Le sujet peut concerner tous les États membres et partenaires. On le constate aujourd'hui les pays du pourtour méditerranéen ne sont plus les seuls concernés en matière de feux de forêt notamment. Force est de constater que la Suède est une nouvelle fois touchée après avoir connue il y a quelques années (2014 ou 2015) un incendie de forêt ayant ravagé près de 10 000 hectares. Le changement climatique est subi partout.

Le 17 mai dernier la commission de l'environnement du parlement Européen a adopté un texte visant à améliorer le mécanisme de protection civile de l'Union Européenne.

L'objectif est bien d'aider les états membre à répondre plus rapidement et de manière plus efficace aux catastrophes naturelles et à celles provoquées par l'homme. Le projet législatif créerait une réserve de moyens d'intervention baptisée « Rescue UE » comprenant des avions de lutte contre les feux de forêt, des pompes grandes capacité, des hôpitaux de campagne ainsi que équipes médicales d'urgence qui pourraient être utilisées pour tous type d'urgence selon un article de Fanny Rousset pour «Actu-environnement».

La prise de conscience semble bien être là mais le temps de passer aux actes est maintenant le plus important. La solidarité européenne doit être effective et réelle.

En effet on ne peut ignorer que la réussite en matière de lutte contre les feux de forêt est d'arriver très vite sur les feux naissant et avec force si on veut mettre toute les chances de notre côté pour que ce feu naissant ne devienne très vite une catastrophe notamment lorsqu'il y a un vent fort qui l'attise.

A cela la prévention doit fonctionner tout au long de l'année c'est aussi un facteur essentiel de réussite dans la réduction des risques connus.

Voilà plus de trente ans que le SNSPP-PATS réclame auprès de nos différents décideurs politiques cette indispensable mutualisation et le soutien par et avec l'Union Européenne (UE) pour qu'entre autre une vraie flotte européenne de bombardier d'eau puisse être mobilisable sans délai dès qu'un état la demande sans pour autant mettre en difficulté les états qui prétent leurs moyens alors qu'eux même peuvent être menacés.

www.snspp-pats.com
contact@snspp-pats.fr



SNSPP-PATS

05.57.15.24.18
20 avenue du Général De Gaulle
33120 Arcachon